

## La vélo-école fait sa rentrée !

**Vendredi 17 septembre à 10h45**

Anneau de vitesse, parc Paul Mistral

*En présence de*

**Elisa Martin**, Adjointe aux Quartiers populaires et à l'Égalité républicaine

**Gilles Namur**, Adjoint à la Nature en ville, aux Espaces publics, à la Biodiversité, à la Fraîcheur et aux Mobilités

**Chloé Pantel**, Adjointe au Secteur 6

**Laëtitia Rabih**, Conseillère Métropole et Vice-Présidente du SMMAG en charge de la relation aux usagers et du Pass Mobilité

**Emmanuel Colin de Verdière**, Président de l'ADTC  
- Se déplacer autrement

Depuis 2017, la Ville, la Métropole et le SMMAG mènent un projet partenarial de «vélo-école» pour un public adulte, s'appuyant sur les Maisons des habitant-es de Grenoble et l'association ADTC. A l'occasion d'un atelier de «remise en selle» coordonné par la Maison des habitant-es des Baladins, des élu-es de la Ville, de la Métropole et le Président de l'ADTC vous présenteront la démarche, en présence d'un moniteur et de participant-es.

La vélo-école se décline en trois types d'ateliers animés par l'ADTC :

- « Premier coup de pédale » pour ceux et celles qui n'ont jamais pratiqué ;
- « Remise en selle » pour une redécouverte en douceur des plaisirs du vélo ;
- Et enfin des ateliers découverte du triporteur et autres cycles utilitaires.

Une convention annuelle est passée avec le SMMAG pour la mise à disposition des vélos.

Les objectifs de la démarche sont multiples :

- Favoriser l'autonomie, rompre l'isolement, accéder à de nouvelles activités utilitaires ou de loisirs seul ou en famille au-delà du quartier ;
- S'approprier un mode de déplacement pratique, agréable, bon pour la santé, peu coûteux et écologique ;
- Permettre la pratique du vélo en ville au plus grand nombre : surmonter son appréhension, apprendre à circuler à vélo en sécurité et découvrir les itinéraires cyclables.



Les principaux publics de la vélo-école sont des personnes n'ayant pas eu l'occasion d'apprendre à faire du vélo, notamment des personnes issues de l'immigration et plus particulièrement des femmes. Ainsi, ce dispositif s'inscrit comme un vecteur de promotion de l'égalité homme-femme, en permettant aux femmes d'accéder à un mode de transport, à plus d'autonomie dans leur déplacement, et ainsi à favoriser leur émancipation.

Ce sont aussi des personnes ayant eu une pratique occasionnelle mais qui n'osent pas ou plus s'insérer dans un trafic automobile trop dense.

Il y a aussi des personnes qui souhaitent se familiariser avec la conduite de vélos utilitaires (vélos-cargos, triporteurs, biporteurs, etc.). Enfin, ces ateliers touchent également une population d'ainé-es.

### **Les ateliers rencontrent beaucoup de succès, car le nombre d'initié-es a été multiplié par 5 en 4 ans !**

Le nombre de sessions demandées par les Maisons des habitant-es est en effet passé de 3 sessions en 2017, à 9 en 2020 puis à 16 sessions en 2021. Cela représente 29 personnes formées en 2017, 82 en 2020 et 144 personnes en 2021. Le nombre de séances reste stable en 2022.

La demande est en constante augmentation, traduisant un réel intérêt pour la pratique du vélo et de ses dérivés (triporteurs) de la part des habitant-es, notamment issu-es des quartiers prioritaires ou de quartiers identifiés comme « poches de précarité ».

La mise en place de sessions de vélo-école par le SMMAG en 2021 à l'échelle de l'agglomération permet d'orienter des personnes en liste d'attente sur des sessions organisées à l'échelle de l'agglomération.

***Le projet vélo-école dont le portage administratif est assuré par l'association ADTC, repose principalement sur un financement « Politique de la Ville » : 50 % de Grenoble-Alpes Métropole et 50 % de la Ville de Grenoble. L'organisation des sessions est coordonnée par les Maisons des habitant-es.***



Atelier de vélo école  
© Alain Fisher, Ville de Grenoble 2020